

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **17 (1946)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J. : M. F. REUSSER, Moutier Tél. 9 40 07	Secrétaire de l'A. D. I. J. et Administr. du Bulletin : M. R. STEINER, Delémont Tél. 2 45 83	Caissier de l'A. D. I. J. : M. H. FARRON, Delémont Tél. 2 16 57
---	--	--

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 5.—, le numéro: 75 ct. — **Publicité**: S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.

Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.
Pour toute reproduction de textes, indiquer la source.

SOMMAIRE :

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946. — La montre-bracelet à remontage par bague circonférencielle. — Communications officielles : Rapport au sujet de la situation des chemins de fer du Jura.

Considérations sur l'horlogerie suisse en 1946

L'horlogerie suisse a été favorisée par les circonstances, tout autrement qu'après la première guerre mondiale.

Les optimistes à tous crins avaient prédit en 1918, vers la fin des hostilités, que l'activité serait débordante dans tous les domaines. Un économiste français, M. Henri Hauser, professeur à l'Université de Dijon, fit entrevoir un Pactole durable. Son auditoire buvait ses paroles comme un nectar. Tous ceux qui avaient bâti, stocké, en un mot mobilisé de façon excessive leurs réserves, étaient dans la jubilation.

Bien entendu, on tint pour des prophètes de malheur ceux qui émirent une autre opinion.

Les événements donnèrent raison à ces derniers.

Avant la fin de la deuxième guerre mondiale, les autorités fédérales se préoccupèrent de parer au chômage, qui succéderait, pensait-on, à la cessation des hostilités. M. Zipfel prépara un plan dans ce but. Les cantons, les communes furent invités à envisager des possibilités de travail : routes, constructions, drainages, etc.

Tout fut prêt assez rapidement pour accueillir la crise.

Mais la crise ne se déclencha point. Au contraire. Jamais on ne fit autant la chasse aux ouvriers. Dans tous les domaines de l'activité nationale, les bras manquèrent. Les journaux se remplirent et se remplissent encore d'offres d'emplois.

L'agriculture se plaignit d'être handicapée. Elle en rendit responsable l'industrie, qui dépeuplait les campagnes. Mal infor-